

Information de produit comme exigé dans les règlements de l'UE n° 812/2013 et n° 814/2013

Fiche de produit (selon règlement de l'UE n° 812/2013)

(a) Nom du fournisseur ou de la marque commerciale	Bulex	
(b) Référence du modèle donnée par le fournisseur	FES2 350 B M	
(c) Classe d'efficacité énergétique	B	
(d) Pertes à l'arrêt	72	W
(e) Volume du ballon	330	l

Exigences d'information sur le produit (selon règlement de l'UE n° 814/2013)

		sujet	Symbole	Valeur	Unité
Information d'identification du modèle	Bulex	Pertes à l'arrêt	S	71,7	W
	FES2 350 B M	Volume du ballon	V	329,5	l
Précautions spécifiques pour le montage l'installation et l'entretien de l'appareil de chauffage ; information pour le démontage et le recyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil		Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentivement et à suivre pour chaque composition, installation ou entretien. Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentivement et à suivre pour le démontage et le recyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil.			